

ETUDE DES POLITIQUES PUBLIQUES D'APPUI À DES INITIATIVES LOCALES D'ALIMENTATION DURABLE ET RESPONSABLE

SOMMAIRE

- Introduction
I) Démarche méthodologique, portée et limites
A. Un échantillon représentatif de la diversité des initiatives pour une alimentation durable et responsable
B. Un millefeuille d'acteurs publics
C. Portées et limites
II) Gouvernance multi-niveaux et acteurs publics au service de la transition alimentaire : une approche transversale.
A. Des initiatives au service d'un ancrage social
B. Sensibiliser la population à une alimentation saine et durable
C. Environnement et gaspillage alimentaire
Bibliographie
Annexes
Fiches de cas RESOLIS

CONTEXTE

Le système alimentaire très largement mondialisé a pour les consommateurs des qualités (prix faibles, accès facile), mais aussi de graves conséquences dans les domaines social, environnemental et culturel. Les économistes parlent dans ces domaines d'externalités négatives. Dans toutes les régions françaises, apparaissent de très nombreuses initiatives locales qualifiées d'alimentation responsable et durable (IARD), parce qu'elles ont le souci d'avoir des impacts positifs sur l'environnement, l'emploi et/ou le patrimoine culinaire. Les collectivités territoriales,

mais aussi les politiques gouvernementales et européennes, s'intéressent à ces IARD et multiplient les mesures pour les soutenir. La région Auvergne-Rhône-Alpes, et particulièrement le bassin grenoblois, sont riches de telles initiatives.

Auteurs: Marjolaine Basmadjian, Thibaut Boudaud, Laurana Bouveron, Garance Charlot, Julie Clavelier, Melissa Decugis, de SCIENCES PO Grenoble, Master 1 DPC *Gouvernance multi-niveaux et sociologie de l'administration*.

INTRODUCTION

Dans le rapport *LEADER 2014 – 2020- Appel à manifestation d'intérêt*, la région Rhône-Alpes, devenue autorité de gestion du FEADER pour la période 2014-2018, présente aux territoires les stratégies locales du programme européen LEADER. Un des enjeux d'avenir mis en lumière dans le rapport concerne « la stratégie alimentaire durable ». Selon le rapport, « Cibler une stratégie de développement local à la croisée des enjeux de gestion durable des ressources et du devenir des filières économiques locales permettrait d'identifier les leviers d'actions pour contribuer à un développement durable du territoire créateur d'emplois et de richesses. Cette dynamique peut s'inscrire dans le cadre d'une gouvernance environnementale locale pour sensibiliser et accompagner les acteurs vers l'adoption de nouveaux comportements plus vertueux »¹. Cet extrait témoigne à la fois de l'intérêt des politiques publiques pour les enjeux liés à l'alimentation durable et responsable ainsi que de la superposition et la multiplicité des acteurs des politiques publiques dans ce domaine.

Si, dans le domaine alimentaire, les politiques publiques ont pendant longtemps soutenu un système alimentaire industrialisé et productiviste, c'est avant tout pour répondre aux besoins d'une certaine époque. En effet, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, la France a eu besoin de relancer l'activité économique et de nourrir une population affaiblie et affamée. Bien qu'ayant été un succès sur plusieurs points, ce système agro-industriel de production et de consommation de masse, spécialisé, concentré, globalisé et financiarisé, structuré par de grandes firmes industrielles et commerciales, génère aujourd'hui de nombreuses externalités négatives et n'est pas conséquent plus adapté à notre temps. Les modes alimentaires des pays occidentaux ne répondant pas aux critères de durabilité, il convient de les repenser de manière à ce qu'ils soient plus proches des citoyens et au cœur des réalités économiques et environnementales. Il s'agirait donc de réaliser une transition alimentaire vers un système davantage responsable et durable, c'est-à-dire une alimentation saine accessible à tous, répondant aux besoins nutritionnels humains, et viable sur le plan économique et social. C'est sur ce chemin que s'engagent les IARD, initiatives d'alimentation responsable et durable, qui visent à réduire ou supprimer les externalités négatives d'un système alimentaire mondialisé au profit d'un ancrage territorial et de la production de valeurs non commerciales de nature environnementale, sociale, pédagogique ou culturelle.

Répondre à ces enjeux majeurs invite à redonner la parole aux acteurs territorialisés - agriculteurs, consommateurs, entreprises - et justifie très

largement l'intervention des pouvoirs publics dans toute leur diversité. Dans le *Dictionnaire des politiques publiques*, Jean-Claude Thoenig définit une politique publique comme « un programme d'action propre à une ou plusieurs autorités publiques ou gouvernementales ». C'est une définition large qui implique une diversité de formes et d'acteurs que l'on retrouve dans le contexte de transition alimentaire. Depuis 1999, les politiques publiques interviennent de plus en plus sur les questions agricoles et alimentaires, en lien avec les acteurs du marché et la société civile, comme le souligne la mise en œuvre du second pilier de la PAC : le développement rural. Néanmoins, la volonté de mettre en place une véritable politique publique de l'alimentation est récente ; celle-ci a été impulsée par la création du Conseil National de l'Alimentation en 2003 avec l'ambition d'articuler la politique alimentaire avec les autres politiques publiques. Par la suite, la France a mis en place une politique alimentaire placée sous le signe du développement durable avec en 2007 le lancement du Grenelle de l'environnement, puis développé en 2011 le Plan National Nutrition Santé (PNNS) portant sur l'offre alimentaire. L'instauration en 2010 de la loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA) confirme l'engagement de l'Etat envers les politiques publiques alimentaires. Récemment, l'action étatique s'est traduite par la création des DRAAF en régions, et par la mise en œuvre en 2014 des initiatives suivantes : « la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, et projet alimentaire territorial », « le lancement du pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire », et « la déclaration de Rennes en faveur des systèmes alimentaires territorialisés ». Les IARD sont ainsi soutenues depuis peu par les politiques publiques et varient entre des formes d'appui direct (subventions, prêts de locaux...) et des soutiens plus indirects avec des outils tels que la démocratie participative ou la valorisation d'initiatives durables et responsables par le biais de labels et de politiques économiques. Elles sont également à l'initiative de diverses institutions allant de l'échelle internationale à l'échelon municipal et englobant des institutions non étatiques ou « actions de collectivités ou d'espaces atypiques » à l'instar d'universités, d'agences indépendantes, de parcs régionaux, ou encore de pays » (au sens de la loi Voynet)².

Cette thématique est au centre des préoccupations de deux organismes, l'Institut de Recherche et débat sur la Gouvernance et Resolis qui nous ont commandé la présente étude. Au service d'une transition écologique et sociale, ils axent leur travail sur la recherche et la visibilité d'actions innovantes de la part de différents acteurs allant des institutions publiques à la société civile, en passant par les universités, les entreprises, etc. Ils

1. Rapport *LEADER 2014-2020, Appel à manifestation d'intérêt*.

2. Jean-Louis Rastouin, "Les systèmes alimentaires territorialisés : le cadre conceptuel", *Journal Resolis #04, Systèmes alimentaires territorialisés en France*, mars 2015.

portent également une attention particulière à la notion de gouvernance et au processus de construction et d'appropriation des politiques publiques par l'ensemble des acteurs concernés.

Dans notre étude, nous nous sommes attachés à identifier et analyser les IARD présentes et actives dans le bassin grenoblois, afin de définir concrètement les champs investis par les collectivités et acteurs publics et leurs mesures d'appui à ces initiatives. Il s'agira alors de s'interroger sur la diversité et la cohérence de ces mesures. Notre analyse s'articulera autour de thèmes transversaux tels que le lien entre le producteur et le consommateur (les circuit-courts), l'alimentation de qualité (biologique, locale...), le gaspillage alimentaire et la gestion des déchets, les actions de sensibilisation et d'éducation, les politiques urbaines durables (jardins partagés) mais aussi les enjeux sociaux et sanitaires.

Le cas du bassin grenoblois est d'autant plus intéressant qu'il constitue une zone particulièrement sensible aux questions de développement durable et qu'il se situe au sein d'une grande région agricole. Grenoble est en effet la plus grande ville de France à avoir une municipalité verte. A travers de nombreuses actions telles que le réaménagement de la Caserne de Bonne en éco-quartier, Grenoble se veut être une ville durable. À titre d'exemples, son agglomération a signé en 2005 le premier plan climat local de France et a reçu en 2008 le label Qualitri pour ses efforts dans le domaine de la collecte et du traitement des ordures ménagères. Grenoble constitue par ailleurs la deuxième agglomération d'une région qui, malgré une forte urbanisation, est particulièrement dynamique en matière d'agriculture. 43% de son territoire y est d'ailleurs dédié. Avec une grande diversité de productions et un grand nombre de signes officiels de qualité, Auvergne-Rhône-Alpes défend une terre d'excellence agricole. Elle est à la fois la deuxième région pour l'agriculture biologique en nombre d'exploitations, la deuxième région de France pour la commercialisation en circuits courts et (paradoxalement) la deuxième région agroalimentaire en nombre d'entreprises.

Ainsi, dans quelle mesure les politiques publiques, dans leur diversité de formes et d'échelles, sont-elles aptes à prendre en compte des enjeux liés à la recomposition du système alimentaire et l'émergence d'initiatives d'alimentation durable et responsable ?

Nous nous attacherons dans une première partie à décrire la méthodologie utilisée et à souligner sa portée et ses limites. Puis nous analyserons dans une seconde partie les différentes mesures publiques d'appui à travers plusieurs thématiques transversales, à la fois sociales, pédagogiques et

environnementales.

I) DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE, PORTÉE ET LIMITES

A. UN ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF DE LA DIVERSITÉ DES INITIATIVES POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET RESPONSABLE

C'est après avoir pris connaissance de la commande effectuée par l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance que nous sommes dans un premier temps, partis à la recherche d'initiatives existantes sur le territoire grenoblois. Nous avons ainsi fait, lors de notre première réunion, un état des lieux des initiatives que nous avions trouvé. En est ressortie une diversité d'actions mises en place mais également d'acteurs, qui s'explique probablement par les spécificités du territoire grenoblois évoquées précédemment. Il est apparu ensuite pertinent de trier ces initiatives et de faire un choix limité de celles-ci afin qu'elles soient assez variées et illustrent toute la diversité d'approches de la thématique de l'alimentation durable et responsable : agriculture biologique, circuits courts, réduction des déchets et du gaspillage, sensibilisation et pédagogie etc. Il a donc été décidé d'étudier un nombre restreint d'initiatives (choisies collectivement) et chacun s'est vu confié la charge de deux projets. La mission de chacun était de contacter ces deux porteurs d'initiatives afin de leur expliquer notre démarche pour fixer un entretien et préparer les questions à poser en se renseignant sur leurs structures et leurs actions. Nous avons mis en place des outils de suivis de consultations, des plannings afin de mieux s'organiser et que chacun puisse suivre l'avancée du travail des autres membres de notre groupe.

Certaines prises de contact ont été très fructueuses, d'autre moins et sont restées sans réponse³. Finalement, nous avons sélectionné huit initiatives qui ont été choisies pour leur cohérence avec l'étude que nous avons menée, leurs ancrages territoriaux et la disponibilité des acteurs. Il s'agit de La Charrette Bio, Au bon sens des mets, La Fratrie des Glaneurs solidaires de Grenoble, L'éléfân, La Bonne Pioche, Abeille Avenir, Le printemps de la Mixture et enfin le projet Skatepark et Forêt comestible.⁴ Ainsi nous avons donc mené une série d'entretiens avec ces huit porteurs de projets qui nous ont permis de compléter des "fiches Résolis"⁵, que l'association nous avait commandées en amont. Ces fiches résument les objectifs du programme, les actions mises en œuvre, les retours d'expérience etc. En parallèle, une recherche des ressources générales sur le sujet a été effectuée et partagée. Nous nous retrouvions tous les mardis pour faire le point sur nos avancées respectives. Nous avons également mis en place un groupe de discussion et utiliser le

3. Voir tableau en annexe.

4. Ibid.

5. Voir annexe tableau fiche RESOLIS.

Google Drive pour se transmettre les documents et rédiger en commun notre livrable. Un tableau en annexe récapitule les IARD étudiées, les prises de contacts et résultats fructueux ou non⁶.

B. UN MILLEFEUILLE D'ACTEURS PUBLICS

Si les fiches des initiatives d'alimentation responsable et durable (IARD) ont constitué la première partie de notre recherche, nous les avons par la suite mises en perspective avec des mesures d'appui des politiques publiques. Pour cela, nous nous sommes répartis chacun un échelon de collectivité ou d'acteur public et avons mené des recherches sur tous les projets, mesures, dispositifs et lois mis en place par les différents acteurs influant sur le territoire étudié, à savoir : la ville de Grenoble, Grenoble Alpes Métropole, le département de l'Isère, la région Auvergne Rhône-Alpes ainsi que l'Etat et l'Union Européenne. Certains d'entre nous ont réussi à entrer directement en contact avec des agents du service public travaillant sur ces initiatives au sein des collectivités.

Nous avons ainsi établi une relation avec la ville de Grenoble en organisant un entretien avec Boris Kolytcheff, chef du projet Budget participatif. Cette rencontre était idéale pour nous dans la mesure où elle nous permettait de mettre en perspective le travail que nous avions mené sur l'initiative *Skatepark* et *Forêt comestible*, candidate à la "Ruche aux projets" de la ville de Grenoble, budget participatif à la clé. B. Kolytcheff nous a également donné les coordonnées d'un ancien agriculteur travaillant sur les projets alimentaires et l'agriculture à la ville de Grenoble. Néanmoins, nous n'avons pas réussi à établir de contact avec cette personne.

Nous nous sommes également tournés vers des acteurs à plus grande échelle afin d'avoir une vision globale sur les mesures des politiques publiques dans ce domaine. C'est ainsi que nous avons contacté la métropole par le biais d'Isabelle Vaillant, chargée de mission Economie sociale et solidaire au service Économie, qui nous a permis d'en apprendre plus sur le « plan d'action métropolitain 2016-2020 pour le développement de l'ESS ».

Notre tentative de contact avec la région, comme avec le département, a été vaine puisque nous n'avons reçu aucune réponse aux courriels que nous avons adressé à ses différents agents. Nous pouvons supposer que ceux-ci n'ont pas voulu se prononcer sur cette question compte tenu des nombreuses critiques et polémiques qui entourent l'actuelle politique alimentaire de la région. Celle-ci connaît en effet un tournant avec notamment la baisse des subventions aux AMAP⁷ (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) et la

mise en place d'un plan régional de développement de l'agriculture biologique allant dans le sens de la promotion d'une agriculture bio intensive et industrielle, destinée à l'export.⁸

Notre intérêt s'est aussi porté sur la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt), service déconcentré du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Nous avons obtenu un rendez-vous téléphonique avec la chef du projet Alimentation, Elizabeth Manzon, qui nous a par ailleurs renvoyé vers des ressources en ligne, dont le site *Cap Rural* qui traite du développement local en Rhône-Alpes, et vers des agents de la métropole et du département de l'Isère, tels que Christophe Corbierre, chargé de l'alimentation en circuits courts.

Enfin nous avons réalisé de nombreuses recherches en parallèle sur toutes les collectivités, y compris celles dont n'avons pas rencontré les acteurs (département, région mais aussi Union Européenne au travers de son programme Leader). C'est suite à l'ensemble de ces entretiens et recherches que nous avons commencé à étudier des mesures mises en œuvre par les collectivités en appui aux IARD. Nous avons suivi pour cela une grille d'identification et de caractérisation avec pour objectif de nous faciliter par la suite la rédaction des fiches MESARD, commandées par l'IRG. Le tableau en annexe synthétise les prises de contact que nous avons eu auprès des collectivités et les mesures d'appui de celles-ci sur lesquelles nous avons travaillé, qu'elles soient liées ou non aux IARD que nous avons étudiés dans un premier temps⁹.

C. PORTÉES ET LIMITES

Nous avons donc porté notre recherche de projets en lien avec l'agriculture responsable et durable sur le territoire du bassin grenoblois. Il y a plusieurs raisons à cela. Tout d'abord pour des questions d'ordre pratique, mais aussi afin de trouver une certaine cohérence dans notre démarche. Effectivement, ces initiatives sont ancrées sur un même cadre géographique et politique, et, même si elles peuvent prétendre à des degrés différents d'aides des collectivités (UE, Région, Département, Métropole, Ville), elles bénéficient aux mêmes publics géographiquement parlant, ce qui a pu nous aider, dans notre analyse, à faire des comparaisons entre les projets. De plus, à travers les différentes initiatives que nous avons choisies, nous avons essayé d'être le plus exhaustif possible. Tout d'abord parce que tous les échelons d'acteurs publics possibles ont été travaillés, mais aussi parce que nous avons choisi des initiatives agissant dans des champs différents, avec des approches et des structures différentes, mais répondant toujours à la problématique de l'alimentation responsable et

6. Voir annexe tableau acteurs publics.

7. <http://www.leparisien.fr/fash-actualite-politique/entre-auvergne-rhone-alpes-wauquiez-n-a-pas-la-main-verte-22-09-2016-6141359.php>

8. <https://reporterre.net/Laurent-Wauquiez-confie-la-bio-aux-agro-industriels>.

9. Voir annexe tableau acteurs publics.

durable. Pourtant, cette étude n'est pas exhaustive. Etant donné que nous avons dû nous concentrer sur une mesure par collectivité, nous sommes passés à côté de nombreuses initiatives existantes abordant des thématiques que nous n'avons pas pu traiter. Comme nous avons pu le constater lors de nos recherches, les initiatives d'alimentation responsables et durables foisonnent, et c'est d'autant plus vrai sur le territoire grenoblois.

Concernant les limites de notre étude, nous avons dû faire face à plusieurs difficultés relevant à la fois de la méthode et du contenu. Du point de vue de la méthode, les prises de contact avec certains acteurs ont été vaines, notamment dans les collectivités. D'autres étaient, par leur nature même, extrêmement compliquées, comme c'est le cas de notre étude sur les mesures prises par l'Union Européenne qui pouvait difficilement s'enrichir d'un entretien étant donné l'éloignement des acteurs. Enfin, certains acteurs contactés, bien que passionnés et envieux de transmettre leurs engagements, étaient tout simplement trop occupés et peu disponibles. A cet égard, les délais courts que nous devions tenir nécessitaient une réactivité des différents acteurs qui nous a parfois porté préjudice. Par ailleurs, nous avons été confrontés à la difficulté du statut d'étudiant qui, s'il nous a permis dans certains cas de faciliter la prise de contact, a aussi pu être un frein, car moins pris au sérieux qu'un statut professionnel. La commande en elle-même a également été facteur de certaines limites dans les choix des initiatives étudiées et le rendu d'un livrable sous forme de fiche à Résolis. En effet, certaines initiatives abordées ne pouvaient pas être répertoriées pour différentes raisons : initiatives encore au stade de projet (Skate Park et forêt comestible), refus de toute publication (Les Glaneurs Solidaires) ou encore projet pas assez abouti (L'Eléfan). Si ces initiatives nous ont quand même permis de nourrir notre étude globale, les critères établis par les commanditaires ont tout de même orienté notre regard et notre intérêt. Enfin, en ce qui concerne le contenu de l'étude, nous souhaitons souligner d'autres limites. Ainsi, comme noté précédemment, c'est une étude qui ne se veut absolument pas exhaustive puisque le nombre et la variété des initiatives existantes ont forcément exclus certaines thématiques de notre dossier. A cet égard, il faut noter la concentration des initiatives retenues dans un milieu urbain qui laisse de côté toute initiative de type exploitation agricole etc. De la même façon, les mesures recensées, limitées à une ou deux par collectivité, ne sont pas représentatives de la richesse des initiatives sur certains échelons, ni des différences en termes d'investissement qu'il peut y avoir entre telle ou telle collectivité. Si nous avons tenté d'équilibrer les choses au sein de notre analyse, il est nécessaire de la lire au prisme de ces

différentes limites, sans minimiser pour autant sa portée et son intérêt.

II) GOUVERNANCE MULTI-NIVEAUX ET ACTEURS PUBLICS AU SERVICE DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE : UNE APPROCHE TRANSVERSALE.

A. DES INITIATIVES AU SERVICE D'UN ANCRAGE SOCIAL

Pour l'IRG, une transformation du système actuel dans l'optique d'une transition écologique et sociale passe par une attention soutenue à la redéfinition des systèmes et des modes de gouvernance¹⁰. Cela implique entre autres de remettre le social et la démocratie au cœur des démarches d'alimentation durable et responsable, aussi bien du point de vue des initiatives que des politiques publiques.

Toutefois, cette prise en compte des questions sociales n'est efficace que si elle est faite conjointement par ces deux entités. Or, c'est parfois précisément une impression de désistement de politiques publiques à ce sujet qui poussent certains acteurs à s'emparer de la thématique. C'est le cas des créatrices de « Au Bonsens des Mets », entreprise de restauration rapide à base de produits bios et locaux. Partant du constat d'un monde du travail peu adapté, elles imaginent un projet aux antipodes d'une alimentation et d'une économie régies par les dogmes du capitalisme, et qui changerait à la fois les manières de travailler, de se nourrir et de consommer. Elles ont donc à cœur de monter un projet résolument social, mais également de ne pas dépendre des politiques publiques dont elles dénoncent la lourdeur administrative et l'hypocrisie des subventions¹¹. Cette volonté est visible dans les modalités de création et l'évolution des statuts successifs de l'entreprise. En effet, « Au Bonsens des Mets » naît grâce à l'aide de la Scop Alma, entreprise informatique pluridisciplinaire, qui héberge l'atelier de cuisine et devient son premier client. D'abord développée au sein d'une CAE (Coopérative d'Activités et d'Emploi), l'initiative prend par la suite le statut de Scop (Société coopérative et participative), qui marque sa volonté d'indépendance vis-à-vis des politiques publiques aussi bien que son attention portée à une forme d'entreprise plus responsable envers ses salariés. « Au Bonsens des Mets » se veut l'exemple d'un nouveau type de fonctionnement économique de coopération entre petites et grandes ou moyennes entreprises (via sa coopération avec l'entreprise Alma), de manière à ce que l'assise économique des uns serve le développement des autres. Or, le choix de cette démarche et de ce statut spécifique inscrit de fait l'entreprise dans le cadre de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et souligne l'influence indirect que

10. <http://www.institut-gouvernance.org/>, consulté le 18/12/2016.

11. Entretien avec Muriel Gaud, gérante de « Au bonsens des mets ».

les politiques publiques peuvent avoir sur ce genre de projets. En France, l'ESS correspond à environ 10,5 % de l'emploi¹² et est encadrée au niveau national par la *Loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire*, qui a pour objectif de développer et d'encourager un changement d'échelle, avec une volonté affichée de généralisation et de modélisation de l'ESS. La loi permet d'éclaircir les principes d'encadrement et de gestions clés de l'ESS (but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices, non lucrativité, gouvernance démocratique), et définit pour la première fois « l'utilité sociale » en mettant en avant les critères de soutien à des personnes en situation de fragilité, de contribution à la lutte contre les exclusions ainsi que de participation au développement durable¹³. « Au Bonsens des Mets », par son statut aussi bien que son objet, semble donc entrer complètement dans ces critères de définition et est significatif de l'influence indirecte que certaines politiques publiques peuvent avoir sur des initiatives qui cherchent pourtant à s'en démarquer. Pour autant, la Loi relative à l'ESS ne remet pas entièrement en cause la constatation de désengagement des politiques publiques de la sphère sociale puisque, par le développement de l'ESS, l'innovation sociale ne vient plus de l'État, mais d'initiatives locales et autonomes qui prennent en charge les besoins sociaux des individus.

Au moment de commencer nos recherches, il nous a paru évident de travailler sur des cas concrets d'initiatives locales d'alimentation, mais nous voulions aussi nous intéresser à d'autres politiques publiques auxquelles nous ne pensions pas forcément dans l'univers de l'alimentation. On peut donc ici parler de la démocratie participative, qui est une nouvelle forme de participation des habitants¹⁴. C'est le cas notamment du budget participatif de la ville de Grenoble qui met en avant des projets d'alimentation responsable et durable, à travers notamment le projet de « Skatepark et forêt comestible ». La ville de Grenoble est une municipalité verte depuis les élections de 2014, et elle propose depuis 2 ans maintenant un budget participatif. Nous avons pu questionner l'organisateur des budgets participatifs à la ville de Grenoble ainsi que le porteur du projet. Les budgets participatifs sont nés à Porto Alegre en 1989, et sont arrivés en France dans les années 2000¹⁵.

12. <http://www.economie.gouv.fr/vous-orienter/entreprise/ess/chiffre-s-cles-less-en-2015>, consulté le 18/12/2016

13. Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

14. BLONDIAUX Loïc, « 4. L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes », *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2005, p. 119-137.

15. GARIBAY David, « Vingt-cinq ans après Porto Alegre, où en est (l'étude de) la démocratie participative en Amérique latine ? », *Participations*, 1/2015 (N° 11), p. 7-52.

projets ont été sélectionnés dans les votes concernant l'alimentation responsable et durable. De plus, selon Boris Kolytcheff, ce sujet commence à intéresser les habitants : « *sur la ville il y a déjà 11 jardins collectifs ; au budget participatif, c'est revenu l'année dernière ; il y a des projets qui sont en train de se réaliser (mur végétalisé, jardin collectif sur toit avec du fruitier notamment)* ». D'autres projets sont aussi organisés à Grenoble et aux alentours en lien avec l'alimentation responsable et durable, comme le concours de la plus belle courge des jardins partagés, le mois du développement durable à Villeneuve, « *jardinons nos rues* » à Grenoble ou encore, la création d'un poste d'une élue dédiée à la nature en ville, toujours à Grenoble.

Le projet de « Skatepark et forêt comestible » était donc un mélange entre la création d'un skatepark, et d'un verger : « *La plupart du temps quand tu fais un skatepark dans une commune c'est toujours la même chose. T'as un espace vide, donc souvent en friche, de l'herbe quoi. Et tu transformes ça en skatepark, et du coup boom, tu apportes entre 500 et 1000 m2 de béton et tu pourris l'écosystème de l'endroit d'un coup. Jamais plus rien ne poussera, c'est mort. Donc c'était un peu aller contre cette idée, parce qu'on est un peu écolo par certains côtés avec mes potes je pense. Et on a voulu vraiment faire une forêt d'arbres fruitiers avec une ligne de béton de 3 mètres de large qui se baladait sur 1 km autour des arbres, qui faisait tout un circuit* ». Projet qui rentre donc totalement dans l'alimentation responsable et durable. Malheureusement, le projet n'a pas été choisi par les habitants. Léo Poulet, le porteur du projet voit aujourd'hui la démocratie participative complètement différemment : « *Le budget participatif, on ne le refera plus jamais. C'est une source d'investissement beaucoup trop grosse pour une asso. J'ai décidé que je rentrais complètement contre cette idéologie. Le système du budget participatif me dérange, maintenant que je suis allé au bout du truc, que j'ai vécu un échec.* » Nous pouvons constater ici les limites de la démocratie participative, et comment un acteur qui était au départ favorable à cette politique, et était même porteur d'un projet, donc engagé, se désengage totalement du système.

B. SENSIBILISER LA POPULATION À UNE ALIMENTATION SAINTE ET DURABLE

Dans le contexte actuel de crise alimentaire, l'idée que « *L'agriculture est l'affaire de tous les citoyens* » et que chacun d'entre nous y contribue se répand progressivement. La démocratisation de cette question alimentaire marque profondément les IARD. On observe en effet que « *Dans tous les pays européens aujourd'hui fleurissent des initiatives pour rapprocher concrètement les producteurs des consommateurs et s'abstraire du pouvoir de la*

*grande distribution et de l'agro-industrie. [...] Toutes ces initiatives représentent une forme nouvelle de contrat entre l'agriculteur et le citoyen*¹⁶. Les populations cherchent ainsi à reprendre la main sur leur alimentation et le devenir de leurs territoires, profondément marqués par l'agriculture qui y est exercée. La prise de conscience que le système alimentaire actuel n'est pas viable tend à se généraliser, et ce grâce aux actions de sensibilisation qui sont menées par une grande diversité d'acteurs auprès de publics très variés. Ces initiatives viennent rappeler les enjeux liés à la santé publique ("des modes de production et de consommation des aliments à leurs propriétés gustatives et nutritionnelles") mais aussi concernant l'individu dans sa dimension comportementale¹⁷ et sa conception de l'alimentation.

L'alimentation et l'éducation sont intimement liées puisqu'un citoyen éclairé sur la composition des aliments et sur les conséquences de leur consommation sera en mesure d'adapter ses comportements, et d'être pleinement conscient de ses choix alimentaires. Les services de l'Etat ont développé des moyens d'actions en matière d'éducation alimentaire. *La Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt* (2013) modifie notamment le code de l'Education en indiquant que les écoles doivent dispenser une information à l'alimentation. En outre, le nouvel appel à projets 2016-2017 du Programme national pour l'alimentation (PNA) lancé par le ministère de l'Agriculture intègre dans ses priorités l'éducation alimentaire des jeunes à travers la sensibilisation à l'alimentation de proximité. Le PNA soutient ainsi des actions locales telles que l'opération « Un fruit pour la récré » en 2009-2010 qui a bénéficié d'une aide européenne à hauteur de 51% ou encore le programme « les classes du goût » soutenu par l'Association Nationale pour l'Éducation au Goût des Jeunes (ANEJ)¹⁸. L'initiative d'Auvergne-Rhône-Alpes "La Région dans mon assiette", qui vise à faciliter l'approvisionnement en produits régionaux dans les services de restauration des lycées poursuit cette même orientation.

Elle permet en effet de revaloriser auprès des jeunes les produits issus de l'agriculture régionale. Si l'éducation alimentaire se fait surtout lors de l'enfance, celle-ci doit se renouveler en permanence face à un système de production qui évolue sans cesse. Soutenues par le FSDIE, les initiatives étudiantes dans les domaines de la solidarité et du développement durable peuvent notamment sensibiliser à une meilleure alimentation, sachant d'autant plus que la population étudiante est l'une des plus touchées par la "malbouffe". Les dispositifs valorisant l'agriculture biologique, tels que le label "Agriculture biologique" (AB), dont les critères se sont alignés sur le label bio européen au 1er janvier 2009 ou encore le programme "Ambition

bio 2017" qui "a pour objectif de donner un nouvel élan au développement équilibré de toutes les filières de l'agriculture biologique du "champ à l'assiette"¹⁹, de la production à la consommation" sont également des moyens de sensibilisation de la population. Si la remise en cause du modèle agro-industriel tend à se globaliser, l'accès à une alimentation saine demeure, malgré tous ces efforts, encore secondaire, pour tous ceux dont le droit même à l'alimentation n'est pas pleinement satisfait.

Sensibiliser et informer les usagers aux questions alimentaires, c'est aussi protéger et promouvoir le patrimoine alimentaire et gastronomique des territoires, porteur d'identités pour les acteurs territorialisés. La circulaire du ministère de l'Agriculture du 15 mars 2011, qui avait pour objectifs de consolider un inventaire des produits emblématiques de chaque région et d'informer le consommateur sur les produits bruts et peu élaborés, s'inscrit tout à fait dans cette optique. A l'occasion de la fête de la gastronomie en 2011, le ministre de l'Agriculture a également signé avec le ministère de la Culture la convention « Alimentation, Agri-Culture », qui témoigne de leurs ambitions communes : "valoriser et transmettre le patrimoine gastronomique français, ses traditions culinaires, ses métiers et savoir-faire aux jeunes générations, et promouvoir l'innovation et la créativité afin que ce patrimoine vivant continue de se développer et de s'enrichir"²⁰. L'apposition de certains labels par différents échelons (Etat, UE) tels que les "Sites remarquables du goût" (lieux de production de produits de qualité emblématiques d'un territoire) ou les "Spécialités traditionnelles garanties" (produits porteurs d'une notoriété et d'une histoire) contribuent à cette sensibilisation au patrimoine alimentaire. De même, les "Signes d'identification de la qualité et de l'origine" (SIQO), issus de la mesure 17 du FEADER, apportent aux produits concernés une valeur ajoutée, en lien avec leur origine (AOC, AOP, IGP), leur qualité (labels rouges) ou leur mode de production.

Ce n'est donc pas une surprise si l'information et la sensibilisation des usagers aux questions alimentaires et durables se sont retrouvées au cœur des IARD que nous avons étudiées, à commencer par le festival du printemps de la Mixture, bénéficiaire du FSDIE. Celui-ci s'est en effet traduit, entre autres, par un ensemble d'actions de sensibilisation à l'intérêt des circuits courts, aux questions de santé publique et à une bonne alimentation : conférence-débat sur les modes de production agricole, conférence gesticulée sur l'eau, atelier d'éducation populaire... Le festival a ainsi créé un espace de dialogue entre étudiants, milieux culturels et producteurs locaux. L'entreprise familiale Abeille Avenir, créée en 2011, dispose quant à elle d'un réel volet pédagogique.

16. CHOPLIN G., STRICKNER A., TROUVE A., *Souveraineté alimentaire : que fait l'Europe ?* Syllepse, 2009.

17. AUBERT, F. ; PIVETEAU, V. ; SCHMITT, B. (coords), 2009, *Politiques agricoles et territoires*, Versailles, Editions Quae, 223 p. (Update Sciences & Technologies).

18. Rapport au Parlement Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) Juillet 2013.

19. Programme "Ambition bio 2017", décembre 2013.

20. Convention "Alimentation, Agri-Culture", 23 septembre 2011.

L'une de ses principales actions consiste en effet à rendre proche et visible les ruches dans des zones habitées grâce à la ruche Bee-Pass créée en 2008. L'objectif est de sensibiliser les jeunes au rôle de cet insecte grâce aux fenêtres d'observation sur la ruche, aux interventions dans les écoles et à une malle pédagogique. La Charrette bio, camion appartenant à un collectif d'agriculteurs organisant la vente de produits bio et locaux à différents points de l'agglomération grenobloise, contribue à la promotion des circuits courts et d'une alimentation locale et de qualité dans les différents quartiers. Initiative intégrée dans le programme "Ambition bio 2017", elle accompagne le consommateur vers un nouveau modèle de consommation dans lequel il est en mesure d'identifier les producteurs et de connaître la composition de son assiette. L'Elefant, projet de supermarché collaboratif, écologique et convivial au statut associatif, dans lequel l'adhérent est à la fois bénévole et client, suit la même logique. L'association organise régulièrement des réunions d'information ainsi que événements, tels que la projection en avant-première du film Food Cup, dans le but de convaincre la population des bienfaits du projet. Dans la mesure où elle cherche à établir des contrats avec des producteurs locaux, si possible à moins de 40 km, elle participe à la promotion du patrimoine alimentaire de la région grenobloise. La Bonne Pioche, épicerie sans emballages, tient à relayer une autre information auprès des citoyens : l'importance de la lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets ménagers.

Si le rôle des pouvoirs publics consiste à soutenir les actions de sensibilisation aux pratiques alimentaires responsables afin d'accompagner les citoyens vers un modèle plus durable et territorialisé, celles-ci ne porteront leurs fruits que si les individus en tant qu'acteurs de leur territoire œuvrent à sa protection et à la préservation de ses ressources.

C. ENVIRONNEMENT ET GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Les politiques françaises relatives à l'agriculture et l'alimentation ont évolué pour faire émerger progressivement des préoccupations environnementales. Les citoyens attendent aujourd'hui, de la part des institutions publiques, de plus en plus d'aides et de solutions face aux enjeux environnementaux croissants et notamment au gaspillage qui reste un problème central. Répondre au défi environnemental est un des enjeux que s'est fixé l'Etat à travers son programme national pour l'alimentation de 2014 à 2017. Quatre axes d'actions prioritaires ont été définis par la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt²¹ du 13 octobre 2014, dont un ciblant directement la lutte contre le

gaspillage alimentaire. En 2014 le lancement du Pacte National de Lutte contre le Gaspillage Alimentaire avait pour objectif de diminuer de 50% le gaspillage alimentaire dans notre pays d'ici à 2025²². Par ailleurs, l'association des Régions de France, par la déclaration de Rennes en faveur des Systèmes Alimentaires Territorialisés du 4 juillet 2014, intègre également une dimension de "*bonne gestion des ressources naturelles tout en limitant l'impact sur l'environnement et les pertes et gaspillages tout au long de la chaîne alimentaire*". Dans le cadre de leur compétence en matière d'aménagement du territoire, les régions définissent les orientations pour la gestion des déchets.

La ville de Grenoble, dans son rapport annuel²³ sur le développement durable de 2016, relate les résultats de ses actions notamment en termes de réduction des déchets puisqu'elle œuvre en ce sens en initiant des activités prônant les eco-gestes. En matière d'alimentation, elle prône notamment l'introduction de produits locaux dans les établissements publics et valorise la végétalisation des espaces urbains par les citoyens tout en développant des projets et des coopérations autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Concernant l'Union Européenne, le Parlement européen a demandé au Conseil et à la Commission Européenne en janvier 2012 de déclarer l'année 2014 « Année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire », avec pour objectif la diminution de ce gaspillage de moitié d'ici 2025. L'Organisation des Nations-Unies (ONU) a, quant à elle, lancé en janvier 2013 une campagne mondiale contre le gaspillage alimentaire à laquelle la France est associée.

Actuellement, l'imbrication de toutes les institutions publiques entre elles constitue un mille feuilles territoriales relativement compliqué à identifier pour les porteurs de projet qui souhaitent bénéficier d'un quelconque soutien des collectivités territoriales. Il s'agit aujourd'hui d'aller vers davantage de lisibilité et de cohérence afin de faciliter la rencontre entre ces différents acteurs. Favoriser la connaissance mutuelle des procédés techniques et processus mis en place par chaque maillon de la chaîne ainsi que les échanges de bonnes pratiques et la coopération entre professionnels est l'objectif.²⁴

Sur le territoire grenoblois à l'étude, la Métropole, intégrant dans ses domaines de compétence la protection et la mise en valeur de l'environnement (dont la gestion des déchets ménagers), tend à favoriser le lien entre ces différents porteurs de projets. Impulsant une réelle dynamique en matière de prévention des déchets, la Métropole mène de nombreuses actions de sensibilisation. A ce titre, une campagne "Moins jeter, la bonne

21. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029573022&catégories=id>

22. Selon l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, : "Dans la consommation des ménages français le gaspillage représente 20kg de déchets par an et par personne, dont 7kg de déchets alimentaires encore emballés, auxquels s'ajoutent 2,3 millions de tonnes par an de nourriture gaspillée dans la distribution et 1,6 million de tonnes dans la restauration", 2012.

23. Rapport annuel sur le développement durable - Ville de Grenoble 2016.

24. Rapport IUFN France 2015.



idée!" a été lancé en 2014. Des espaces et des temps d'échanges ont également été mis en place afin de réunir les acteurs du territoire sur ces questions. Le Forum "No déchets demain²⁵ !" a lui aussi réuni de nombreuses initiatives locales dont l'épicerie La Bonne Pioche (soutenue par le "Plan d'action métropolitain 2016-2020 pour le développement de l'Économie Sociale et Solidaire"). La journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire a par ailleurs été l'occasion pour le collectif des glaneurs solidaires, que nous avons également rencontré, de venir présenter leur initiative. On voit à travers cet exemple la volonté des collectivités locales à encourager le dialogue entre les différents acteurs du territoire. En identifiant et mobilisant ses acteurs, la Métropole crée une dynamique territoriale importante et permet le partage d'information et l'expérimentation.

Des projets ont également été lancés et soutenus par la DRAAF²⁶ qui est chargée notamment de mettre en œuvre le plan national d'alimentation au niveau des régions. Plus particulièrement sur la question de l'aide alimentaire²⁷, il est intéressant d'étudier son action au regard de l'initiative locale du collectif de glaneurs. Cela met à jour les problématiques liées à la définition de politiques locales et le rapport entre l'administration et les administrés. D'une part, la DRAAF agit comme catalyseur d'initiatives locales par le rapprochement entre les différents niveaux d'acteurs. Elle possède en effet une "*forte capacité à réunir les personnes qui ne sont pas proches et ne travaillent pas ensemble habituellement*"²⁸. En pratiquant ce "réseautage"²⁹, la DRAAF permet le développement de connaissances contextualisées et encourage la collaboration. Par ailleurs, produire une analyse du territoire demande également le développement d'outils partagés, et c'est ce que met en place la DRAAF dans sa mission de production d'expertise et de diffusion de bonnes pratiques. A titre d'exemple, nous nous sommes intéressés à l'édition du guide réglementaire et pratique sur les dons alimentaires, imposant notamment aux associations de se professionnaliser et de remplir des exigences sanitaires. Il est désormais interdit aux grandes surfaces de jeter de la nourriture consommable (invendus), de détruire de la nourriture consommable (par javellisation notamment), et elles ont l'obligation de signer un protocole avec une association de solidarité afin de faciliter les dons alimentaires. Mais au prisme de l'initiative locale que nous avons suivi (le collectif des glaneurs solidaires), les réglementations peuvent représenter ici un frein à l'initiative et créent des tensions entre les différents acteurs, puisque seules les associations agréées peuvent récupérer la nourriture³⁰. De fait, de nombreux acteurs s'organisent en dehors des mesures d'appuis aux initiatives locales d'alimentation durable. Ces

acteurs apparaissent ainsi trop éloignés de la logique des politiques publiques et se sentent exclus par ces dernières, mais pour autant, ils restent pleinement acteurs à leur niveau. De plus, ces fonctions de « facilitateur », « mobilisateur d'expertise », « coordinateur d'acteurs » mises en avant par les collectivités apparaissent peu concrètes et surtout difficiles à comprendre. Ce flou peut également représenter un problème pour les porteurs d'initiatives qui ne savent pas comment être aidés et soutenus. Cette situation s'accompagne en plus d'une baisse de moyens financiers. Cependant, cela pousse à la coopération malgré les difficultés de mise en œuvre que cela représente et nous remarquons qu'un soutien important de la part des élus et une implication forte des professionnels et des associations s'organisent autour de la question de la lutte contre le gaspillage.

Ainsi, la lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets est le fruit d'un engagement collectif. Une gouvernance multi-niveaux est bien à l'œuvre mais encore difficile à fédérer. On soulignera alors ici deux faits. Premièrement, on note un militantisme croissant des acteurs privés dans ce processus de transition alimentaire. Cette implication exponentielle de la société civile tend désormais à faire disparaître les frontières initiales entre public d'un côté et privé de l'autre. D'autre part la volonté croissante des acteurs publics de soutenir ces initiatives nécessaires à une transition écologique se fait également ressentir. Il semblerait ainsi y avoir une tendance à l'horizontalité des rapports entre citoyens et administrations publiques. Le territoire de Grenoble est aujourd'hui composé d'une multitude d'acteurs participant à la production de l'action publique. L'enjeu actuel est celui de la coordination nécessaire à la transition alimentaire et écologique de l'ensemble de ses acteurs et initiatives émanant des sphères privées et publiques. La coordination et la coopération semble aujourd'hui être la condition *sine qua non* pour une transition efficace et durable.

CONCLUSION

Notre étude de cas a permis de mettre en lumière les enjeux concernant la transition alimentaire indispensable à la mise en place d'une nouvelle gouvernance alimentaire multi-niveaux. Cette dernière vient remettre en question les logiques verticales de la gouvernance traditionnelle et contribue à une large participation de la société civile. Une nouvelle gouvernance alimentaire implique aussi de repenser le rôle de l'administration et ses liens avec les administrés.

Si l'action des collectivités territoriales consiste notamment "*à la mise en œuvre et l'adaptation locale de programmes dont les grandes directives ont été définis par l'UE*³¹" ou l'Etat, elles catalysent

25. Annexe Forum "No déchets demain"

26. Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

27. Loi n° 2016-138 du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

28. Tiré de l'entretien avec E. Mazon.

29. Ibid.

30. Guide réglementaire et pratique des dons de produits agricoles aux associations d'aide alimentaire, DRAAF Auvergne Rhône Alpes.

31. Sylvie Lardon et Salma Loudiyi, « Agriculture et alimentation urbaines : entre politiques publiques et initiatives locales », Géocarrefour, 89/1-2-3 | 2014.

de nombreuses initiatives d'alimentation durable et responsable au travers d'aides plus indirectes, plus individualisées et nécessairement plus territorialisés, en lien direct avec les acteurs locaux. La territorialisation des politiques publiques agricoles et alimentaires questionne également les processus de gouvernance associés. C'est l'idée que développent Coline Perrin et Christophe-Toussaint Soulard dans leur article³²; selon laquelle la superposition des échelles d'action des différents acteurs publics territoriaux ne permet pas l'émergence de la ville comme acteur fort de politiques et de stratégies alimentaires. Selon eux, dans le cadre de la gouvernance multi-acteurs/multi-niveaux, la question alimentaire doit articuler quatre sphères d'action : acteur public, initiatives privées, mobilisations associatives et débats permis par les politiques de développement durable. L'alimentation offre alors un cadre de construction d'une gouvernance territoriale qui se veut participative : il s'agit plutôt aujourd'hui de connexions d'initiatives et de dispositifs d'action publique que de mise en œuvre d'une politique alimentaire volontariste.

L'alimentation se conçoit ainsi comme un espace de reconfiguration des liens entre acteurs sociaux (consommateurs, usagers mais aussi professionnels du secteur alimentaire) et politiques publiques et permet l'affirmation des compétences et l'émergence de nouvelles légitimités. En cela,

l'alimentation se présente comme un terreau de nouveaux modèles de gouvernance.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

AUBERT F., PIVETEAU V., SCHMITT B., (coords), 2009, *Politiques agricoles et territoires*, Versailles, Editions Quae, 223 p. (Update Sciences & Technologies)

CHOPLIN G., STRICKNER A., TROUVE A., *Souveraineté alimentaire : que fait l'Europe ?* Syllepse, 2009

Articles

BERRIET-SOLLIEC Marielle. "Décentralisation et politique agricole en France". In: *Économie rurale*. N°268-269, 2002. Agricultures et politiques publiques en Allemagne et en France. pp. 54-67.

BLONDIAUX Loïc, « 4. L'idée de démocratie

participative : enjeux, impensés et questions récurrentes », *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2005, p. 119-137.

GARIBAY David, « Vingt-cinq ans après Porto Alegre, où en est (l'étude de) la démocratie participative en Amérique latine ? », *Participations*, 1/2015 (N° 11), p. 7-52.

LARDON Sylvie et LOUDIYI Salma, « Agriculture et alimentation urbaines : entre politiques publiques et initiatives locales », *Géocarrefour*, 89/1-2-3 | 2014.

RASTOIN Jean-Louis, "Les systèmes alimentaires territorialisés : le cadre conceptuel", *Journal Resolis #04, Systèmes alimentaires territorialisés en France*, mars 2015.

32. Ibid.

Webographie

<http://www.economie.gouv.fr/vous-orienter/entreprise/ess/chiffres-cles-less-en-2015>, consulté le 18/12/2016.

<http://www.institut-gouvernance.org/>, consulté le 18/12/2016.

<http://www.lametro.fr/747-gestion-des-dechets.htm>, consulté le 10/10/2016

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr> consulté le 15/10/2016

Rapports, Lois

Guide réglementaire et pratique des dons de produits agricoles aux associations d'aide alimentaire, DRAAF Auvergne Rhône Alpes, 2013

LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

LOI n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt

LOI n° 2016-138 du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Rapport au Parlement Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) Juillet 2013, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/>, [consulté le 10/12/2016].

Rapport IUFN 2015, *Nourrir durablement les territoires de demain*, Portrait des enjeux français.

Rapport LEADER 2014-2020, *Appel à manifestation d'intérêt*.

Entretiens

Entretien du 21 octobre 2016 avec Muriel Gaud, gérante de "Au bonsens des mets".

Entretien du 24 octobre avec Léo Poulet, employé par l'association Skatepark de Grenoble.

Entretien du 8 novembre avec Isabelle Vaillant, Développeuse économique à l'économie social et solidaire de la Métropole de Grenoble.

Entretien du 10 novembre 2016 avec Elisabeth Manzon, de la DRAAF.

Entretien du 14 novembre avec Boris Kolytcheff, chef de projet participatif à la ville de Grenoble.



ANNEXES
Annexe 1

Le présent tableau synthétise les initiatives retenues et leur actions :

Initiatives	Résumé du projet et des actions	Prise de contact
La charrette Bio	Association qui propose en vente directe sur Grenoble à différents endroits (ambulant) des produits locaux du bassin grenoblois	Par téléphone Fructueuse Entretien réalisé avec Charles Granat, gérant Retenue
Au bon sens des mets	SCOP livraison à vélo de plateaux repas à base de produit frais et locaux	Par mail Fructueuse Entretien réalisé avec Muriel Gaud, gérante Retenue
La Fratrie des glaneurs solidaires de Grenoble	Collectif de glaneurs/freegan récupération des invendus périmés mais encore bons pour tous dans les poubelles des supérettes et grandes surfaces diverses sur toute l'agglomération grenobloise afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et de partager	Par mail et par téléphone Fructueuse Entretien réalisé avec Charles Elbach, le fondateur Retenue
L'Elefan	Association qui a pour projet de monter un supermarché collaboratif, écologique et convivial à Grenoble.	Par mail et (surtout) en participant à l'une de leurs réunions d'information hebdomadaire Entretien réalisé avec Philippe Collart, chargé de communication
La Bonne pioche	Magasin 100% sans emballage de produits locaux. Lieu de sensibilisation à la consommation responsable (Ateliers, projections etc...)	Par mail Fructueuse Entretien réalisé avec Bertile Lecomte, co-fondatrice. Retenue
Abeille avenir	Entreprise familiale apiculture raisonnée dans des espaces sains, ruche Bee-Pass (brevet technologique) en milieu urbain	Mails, relance appels, rencontre dans un café avec les deux associés. Entretien réalisé avec le responsable Gérard Passemard et son fils apiculteur. Retenue
Le pains des cairns	Boulangerie Bio avec un projet qualitatif nutritionnel, de proximité et d'insertion sociale (usage de farine locale etc...)	Par mail et rencontre en boulangerie Infructueuse Pas d'entretien Non retenue
Oclico	Site internet de vente de produit bio et locaux	Par mail Réponse mais n'a pas souhaité donner suite pour un entretien Non retenue
La Mixture (festival "le printemps de la Mixture")	Association de catering bio qui organise le festival du printemps de la Mixture : festival de sensibilisation à une alimentation responsable et durable (concert, débat, ateliers, conférence...)	Par mail puis relance téléphonique Réponse fructueuse Entretien réalisé avec Fab Retenue
Les incroyables comestibles	Les Incroyables Comestibles est une démarche participative citoyenne et solidaire mondiale et autonome. Il vise l'autosuffisance alimentaire des territoires et la nourriture saine et partagée pour tous.	Contacter par mail Pas de réponse Pas d'entretien Non retenue
Skate Park et forêt comestible	Association du skate Park de Grenoble qui souhaite aménager le parc des berges de l'Isère en skate park + une forêt comestible (projet ruche aux projets du budget participatif de la ville)	Par téléphone Réponse fructueuse Entretien réalisé avec Léo Poulet de l'association skate park Retenue

ANNEXE 2

Le tableau suivant récapitule les différentes prises de contact que nous avons eu auprès des collectivités et les mesures d'appui de celles-ci sur lesquelles nous avons travaillé, qu'elles soient liées ou non aux IARD que nous avons étudiés.

Type de collectivité	Personne rencontrée (fonction et service)	Mesure
Ville de Grenoble	Boris Kolytcheff, chargé de mission démocratie locale, chef du projet budget participatif Service politique de la ville et démocratie locale	Budget participatif de la ville de Grenoble
Grenoble Alpes Métropole	Isabelle Vaillant, chargée de mission Economie sociale et solidaire Service Développement Economique	Plan de développement économique, social et solidaire
Département de l'Isère		Traitement des déchets Mesures agro-environnementales et climatiques
Région Auvergne- Rhône-Alpes	Service régional de l'agriculture, Espace Auvergne-Rhône-Alpes de Grenoble	La Région dans mon assiette (initiative visant à faciliter l'approvisionnement régional des cantines des lycées)
Etat DRAAF Auvergne Rhône Alpes Ministère en charge de l'enseignement supérieur	Elizabeth Manzon, chef de projet alimentation, Service régional de l'alimentation.	Guide sur les dons alimentaires Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)
Union Européenne		Sous mesure du Programme Leader « Préparation et mise en œuvre d'activités de coopération du GAL Mesure 17 du FEADER Systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires.



ANNEXE 3

Les fiches Résolis.

Abeille Avenir : Comprendre et valoriser l'abeille pour mieux protéger l'environnement et l'agriculture responsable.

RESUME : Abeille Avenir est une petite entreprise familiale qui tend à redonner sa place à l'abeille comme insecte pollinisateur essentiel à l'environnement. Une de leurs principales actions consiste à rendre proche et visible les ruches dans des zones habitées grâce à la ruche Bee-Pass créée en 2008, véritable outil pédagogique. La préservation des abeilles revêt alors des enjeux bien plus larges, c'est la préservation même de l'environnement et de l'alimentation qui en dépend.

Avis du Comité de lecture de RESOLIS

Date de lecture de la fiche:/..../2014

Commentaires :

MOTS CLES

Opérateur(s) :

Bénéficiaires :

Domaine(s) :

Pays :

Région :

Envergure du programme :

AUTEUR(S)

Nom : Passemard
Prénom : Gérard et son fils
apiculteur Hubert (associé)

Fonction: Gestionnaire de
l'entreprise et apiculteur.

Adresse email:
contact@abeilleavenir.fr

Rédacteur :Clavelier Julie

PROGRAMME

Date de démarrage : 2008

Lieu de réalisation : BILIEU

Budget :

Origine et spécificités du
financement : Vente de ruches
Bee-Pass auprès des
collectivités et particuliers.

Annexe : OUI

ORGANISME

Nom : Abeille Avenir
Adresse postale : Impasse du
Bardonnet, 38850 Bilieu
Logo de l'organisme :



Site internet : www.abeilleavenir.fr
Médias sociaux de l'organisme
<https://www.facebook.com/Abeille-Avenir-254682908038767/>

1. ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

C'est en constatant que l'abeille est un réel indicateur de la qualité de l'environnement que l'entreprise Abeille Avenir est née en 2011. C'est en 2008 que Gérard Passemard et son fils (apiculteur professionnel) décident de mettre en œuvre les **ruches Bee-Pass**, très innovantes, celles-ci sont brevetées et installées dès 2010 chez des particuliers. L'enthousiasme suscité conduit alors les Pays voironnais à soutenir ce projet afin qu'il soit intégré au programme européen LEADER. Pendant deux ans, Gérard et Hubert Passemard vont bénéficier de ce programme européen qui va constituer pour eux un réel tremplin leur permettant de créer un nouveau statut, c'est le début d'*Abeille Avenir*.

2- OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les objectifs d'Abeille Avenir s'articulent autour de quatre engagements :

- Redonner sa place à l'abeille comme insecte pollinisateur
- Démystifier l'abeille en la rendant visible
- Construire une pédagogie autour des ruches Bee-Pass

- Changer les comportements

3. ACTIONS MISES EN ŒUVRE

- Ruche Bee-Pass : un habitat adapté au comportement naturel de l'abeille, la ruche étant en hauteur. La planche d'envol est intégrée dans la colonne qui monte à 3 mètres au-dessus du sol, les abeilles sont alors protégées des agressions extérieures.
- Démystifier l'abeille en la rendant visible : insertion des ruches Bee-Pass dans des espaces publics : écoles, collèges, entreprises, parcs, résidences, jardins partagés... 50 Bee-Pass installées depuis 2010.
- Pédagogie autour grâce aux fenêtres d'observation sur la ruche, aux interventions dans les écoles, malle pédagogique.
- Changer les comportements : la présence de l'abeille est essentielle pour protéger l'environnement, assurer une alimentation durable et responsable.

4. RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE (6)

Le programme a gagné de l'importance au fil des ans, il a fait ses preuves scientifiquement et l'insertion des ruches en milieu urbain fut un succès.

- Impact positif dans les collectivités surtout au Nord où les pesticides étaient beaucoup utilisés.
- Essai en Allemagne, installation de plusieurs ruches Bee-Pass.
- Vrai intérêt des habitants en commandant des ruches Bee-Pass chez eux, soutien aussi de la part des collectivités.
- Ethique de fabrication, artisans locaux dans la construction des ruches en pin douglas : savoir-faire local, partage et complémentarité des compétences.
- Enfin, le programme a également renforcé le lien social en proposant un projet de proximité qui réunit les habitants et les enfants autour d'un travail pédagogique.

5. ORIGINALITE DU PROGRAMME

- Le produit proposé, la ruche Bee-Pass, témoigne d'une grande originalité de par sa forme atypique et innovante : une entrée et sortie des abeilles à trois mètres du sol, le but n'est pas de disposer des ruches à l'abri des regards, par exemple sur les toits des immeubles, mais bien de les rendre visibles et proches des habitants.
- Leur création est elle-même peu commune puisque le projet des ruches Bee-Pass s'est conçu avant même de monter l'entreprise Abeille Avenir (quatre ans avant).

6. PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Difficultés à trouver des partenaires fiables et engagés, soit par manque de compétence soit par ce qu'ils ne s'inscrivaient pas dans la même éthique et démarche environnementale.

Aujourd'hui ABEILLE AVENIR est en discussion avec des partenaires plus fiables.

De plus elle pérennise ses relations fournisseurs en particulier sur la fabrication des éléments en bois qui constituent 80% de la fabrication de BEE-PASS

7) RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme

- Difficultés pour être reconnu par le monde apicole, car le concept innovant de BEE-PASS bousculait les ruches traditionnelles. Durant les premières années du projet quelques apiculteurs étaient sceptiques quant au fonctionnement de la ruche Bee-Pass et sur sa forme atypique : « les abeilles ne se fatigueront-elles pas ? ».

- Difficultés pour trouver de bons artisans, fiables et rigoureux pour l'obtention de produits de qualité.

8) Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles

La BEE-PASS a été améliorée avec les retours d'expérience en particulier sur la qualité des matériaux et la rigueur des assemblages.

La reconnaissance de l'intérêt de BEE-PASS s'est faite en prouvant que les abeilles restent en bonne santé dans la ruche, sont moins agressives et peuvent produire autant de miel.

C'est donc une reconnaissance acquise par la pratique et l'expérience de terrain.

9) Améliorations futures possibles

- Améliorer leur visibilité et la logistique (transport, installations...)
- Rester vigilant sur la connaissance et les problèmes de l'abeille (nouvelles maladies, prédateurs liés à la mondialisation).

10) Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou

transposition du programme

Une grande motivation pour mener à bien un projet sur la préservation de la biodiversité, surtout dans une période de crise environnementale.

Une complémentarité dans les compétences entre le gérant Gérard Passemard, scientifique et ancien responsable d'un laboratoire de nanoélectronique et son fils apiculteur professionnel.

Avoir pu évaluer pendant 2 ans avec un financement européen LEADER / Pays Voironnais la faisabilité et l'intérêt du concept BEE-PASS. Cette expérimentation de terrain a été un véritable tremplin pour l'initiative.

AU BONSENS DES METS

RESUME

« Au bonsens des mets » est une entreprise de restauration rapide privilégiant des produits simples, locaux et bios, livrés à vélo et minimisant les emballages. Créé en 2008, le projet se veut porteur de valeurs économiques, sociales et environnementales.

Avis du Comité de lecture de RESOLIS

Date de lecture de la fiche:/..../2016

Commentaires :

MOTS CLES

Opérateur(s) :

Bénéficiaires :

Domaine(s) :

Pays :

Région :

Envergure du programme :

AUTEUR(S)

Nom : Gaud
Prénom : Muriel
Fonction: Gérante
Adresse email: contact@bonsensdesmets.fr

Fiche rédigée par : Laurana
Bouveron

PROGRAMME

Date de démarrage : 2008
Lieu de réalisation : Saint-Martin d'Hères

ORGANISME

Nom : Au Bonsens des mets
Adresse postale : 15 rue Georges Pérec 38400 Saint-Martin d'Hères
Logo de l'organisme :



Au bonsens des mets

Site internet :
<http://www.bonsensdesmets.fr/>

Médias sociaux de l'organisme :

Nombre de salariés : 5 équivalent temps plein

1) ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

A l'origine du programme se trouvent deux femmes qui, après avoir travaillé plusieurs années dans le social, décident de changer radicalement d'orientation. Partant du constat d'un monde du travail peu adapté, elles imaginent un projet aux antipodes d'une alimentation et d'une économie régies par les dogmes du capitalisme, et qui changerait à la fois les manières de travailler, de se nourrir et de consommer. Avec l'aide de l'entreprise Alma, qui héberge leur atelier cuisine et devient leur premier client, elles montent « Au bonsens des mets » en 2008, une entreprise de restauration rapide basée sur des produits simples, bios et locaux.

1) OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les objectifs du programme sont à la fois économiques, sociaux et environnementaux :

- Sortir d'une logique capitaliste où l'actionnaire est roi.
- Contribuer au développement de petites entreprises, dans une logique de solidarité économique.
- Travailler au maximum avec des producteurs locaux et bio.
- Réduire au maximum l'impact écologique de l'entreprise.
- Proposer à petit prix des plats originaux, variés et équilibrés.

2) ACTIONS MISES EN ŒUVRE

- Restauration : « Au bonsens des mets » propose ses services de restauration sous plusieurs formes : service de cantine pour l'entreprise Alma, plateaux-repas livrés à vélo, organisation de buffets, apéro-dînatoires, cocktails...
- Minimiser l'impact écologique de l'entreprise : réduction des déchets, préférence pour les emballages biodégradables et compostables et livraison effectuée à vélo.
- Travailler autrement : organisée sous forme de SCOP, « Au bonsens des mets » privilégie le bien-être de ses employés, au profit d'une organisation du travail repensée.
- Solidarité économique : « Au bon sens des mets » travaille dans une logique d'entraide en faisant appel ou en accompagnant des projets en concordance avec les valeurs portées par l'entreprise.

3) RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Les résultats de ce programme original sont visibles à plusieurs égards. D'abord cantonnée à l'entreprise Alma qui a favorisé sa création, l'entreprise a grossi et multiplié ses activités. Aujourd'hui, c'est environ 60 repas qui sont préparés chaque jour, avec des clients diversifiés tels que l'Université Grenoble-Alpes, des associations, des mairies, des particuliers... D'un point de vue social, l'entreprise est également un succès. Son développement a rendu possible la création de cinq emplois et sa politique d'entraide et d'accompagnement a permis l'émergence d'autres projets porteurs de valeurs sociales, environnementales et solidaires.

4) ORIGINALITE DU PROGRAMME

L'originalité du programme réside principalement dans la façon peu commune dont il a été créé puisque « Au bonsens des mets » est basé sur le coopération entre une grosse entreprise (Alma) et un projet innovant. La première met à disposition son parking pour héberger l'atelier cuisine et bénéficie des services du second qui commence dès 2009 à servir des repas de midi pour les salariés d'Alma.

5) PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Le partenaire principal de « Au bonsens des mets » est l'entreprise Alma, mais le programme a également développé des partenariats avec plusieurs acteurs comme des producteurs locaux, des associations...

6) RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme

Difficulté dans l'approvisionnement : avec son développement, il devient difficile pour l'entreprise de s'approvisionner et de se faire livrer en produits bio et locaux. En effet, « Au bon sens des mets » doit faire face à un problème d'échelle : l'entreprise a une demande trop forte pour des petits producteurs n'ayant pas les moyens d'effectuer de livraisons et trop faible pour des gros fournisseurs tel que « Manger bio Isère », dont les prix sont trop élevés.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles

« Au bonsens des mets » tente de trouver de nouvelles solutions et modes d'organisation en privilégiant toujours le travail avec des petites structures. C'est le cas dans son partenariat avec les « Jardins de la solidarité » qui assurent une partie de l'approvisionnement de l'entreprise en produits bio et locaux. « Au bonsens des mets » souligne également l'importance pour les petits producteurs de se fédérer afin de répondre à une demande de produits bios de plus en plus forte.

Améliorations futures possibles

- Agrandir la cuisine et développer la clientèle en réfléchissant au type de public visé (population âgée, buffets, événementiels...)
- Continuer à développer l'activité sur certains axes (végétarien, sans gluten, sans lactose) et continuer la livraison à vélo.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme

L'aide initiale de Alma qui a permis de lancer le projet a sans aucun doute été décisive dans le développement de l'entreprise. Par ailleurs, le mode de fonctionnement de « Au bonsens des mets », qui mise sur un gaspillage inexistant, notamment en commandant exactement les quantités nécessaires à la réalisation des repas est probablement un autre facteur de réussite.

La Charrette Bio : Un camion de vente collective directe de produits biologiques.

RESUME : En 2009, un groupe d'agriculteurs biologiques s'est réuni en association afin de créer un point de vente ambulant et collectif en circuit-court. Ainsi, la Charrette Bio s'installe à divers endroits de l'agglomération grenobloise, les clients passent une commande en ligne, choisissent le lieu de retrait et viennent ensuite récupérer leur commande à l'endroit et le jour choisis la semaine suivante.

Avis du Comité de lecture de RESOLIS

Date de lecture de la fiche:/..../2014

Commentaires :

MOTS CLES

Opérateur(s) :

Bénéficiaires :

Domaine(s) :

Pays :

Région :

Envergure du programme :

AUTEUR(S)	PROGRAMME	ORGANISME
Nom : Granat Prénom : Charles Fonction: Salarié, vendeur, de la Charrette Bio. Adresse email: gestionnaire@lacharrettebio.fr	Date de démarrage : 2009 Lieu de réalisation : Grenoble Budget : 23 000€/an Origine et spécificités du financement : Vente directe de produits biologiques Annexe : Non	Nom : La Charrette Bio Adresse postale : Chez Charles GRANAT – Pré Borel 38210 TULLINS  Site internet : http://www.lacharrettebio.fr/ Médias sociaux de l'organisme: 0 Nombre de salariés : 1 Nombre de bénévoles :0 Nombre d'adhérents :0
Rédacteur fiche: Clavelier Julie Etudiante en Master 1 DPC, IEP Grenoble. clavelier_julie@yahoo.fr		

1) ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Dix agriculteurs ont eu l'idée d'acheter un camion afin de vendre directement leurs produits biologiques dans divers endroits de la ville. L'objectif était clairement de libérer du temps afin qu'ils puissent se consacrer à leurs exploitations et unir leur force.

2) OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Mettre en place un autre système de vente : vente directe donc juste rémunération des producteurs.
- Permettre à des consommateurs urbains d'avoir accès à des produits de qualité sans intermédiaire
- éviter le gaspillage alimentaire puisque les consommateurs commandent à l'avance les produits dont ils ont besoin.
- Inciter les autres agriculteurs à se regrouper en coopératives, ou en associations.

3) ACTIONS MISES EN ŒUVRE

- Un site en ligne a été mis en place afin que les clients commandent en avance leurs produits et choisissent le point de retrait dans la ville et s'y rendent la semaine d'après.
- Le camion se déplace donc tous les jours dans quatre ou cinq lieux différents dans l'agglomération grenobloise afin de vendre directement les produits biologiques aux consommateurs.

4) RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE (6)

Cette action a permis la création d'un emploi (un salarié) car les agriculteurs n'avaient pas le temps d'assumer les ventes. C'est donc un nouveau système de distribution qui tente de s'implanter ailleurs, c'est le cas des AMAP- Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne destinée à favoriser l'agriculture paysanne et biologique. Ce système de circuit-court est une réponse durable à l'agro-industrie et au mode de consommation de masse qui supprime tout lien entre le contenu de l'assiette (producteur, fabrication) et le consommateur.

5) ORIGINALITE DU PROGRAMME

C'est le système de vente qui fait toute l'originalité du projet : un camion qui circule dans toute la ville au contact direct des habitants. C'était le souhait des agriculteurs, à l'image des boulanger qui venaient klaxonner dans les villages.

De plus, l'association ne reçoit aucune aide mais cela est volontaire puisqu'ils souhaitent être à tout prix autonome en assurant simplement un petit bénéfice sur chaque vente afin de payer le salarié et le camion. Enfin, ils ne font aucune publicité, et ne procèdent qu'au bouche à oreille !

6) PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Aucun, si ce n'est la venue de nouveaux agriculteurs chaque année, attirées eux aussi par ce concept.

7) RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme

A l'origine, les agriculteurs souhaitaient créer un magasin pour vendre leurs produits biologiques afin de libérer du temps sur leurs fermes ; or les charges étant trop élevées (local, fond de commerce...) La Charrette Bio a mis du temps à se créer.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles

Ne pouvant acheter un local, les agriculteurs ont vite rebondis et ont ainsi acheté le camion, ainsi la Charrette Bio est née.

8) Améliorations futures possibles

Les producteurs se sont demandés s'il était judicieux d'acheter un deuxième camion et d'embaucher un autre salarié mais cela demanderait beaucoup de temps et d'investissements. L'association souhaite plutôt inspirer d'autres initiatives similaires, comme c'est le déjà le cas avec des producteurs de diverses régions et départements : Bretagne, Auvergne, Ouest Lyonnais.

9) Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme

Une solidarité entre les agriculteurs biologiques, un salarié conscient et impliqué puisque c'est en grande partie grâce à lui si les clients reviennent régulièrement. Il gère les commandes et les livraisons et assure ainsi le bon fonctionnement de la Charrette Bio.

La Fratrie des Glaneurs

RESUME : Ce collectif récupère et collecte les invendus des magasins et des grandes surfaces de toute l'agglomération grenobloise afin de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Avis du Comité de lecture de RESOLIS

Date de lecture de la fiche: .../2016

Commentaires :

MOTS CLES

Opérateur(s) :

Bénéficiaires :

Domaine(s) :

Pays :

Région :

Envergure du programme :

AUTEUR(S)	PROGRAMME	ORGANISME
<p>Nom : Basmadjian Prénom : Marjolaine Fonction: étudiante Adresse email:</p> <p>Fiche rédigée par (à préciser si l'auteur n'est pas le rédacteur de la fiche):</p>	<p>Date de démarrage : 2015 Lieu de réalisation : GRENOBLE Budget : Aucun Origine et spécificités du financement : Aucun</p>	<p>Nom : La fratrie des glaneurs solidaires de Grenoble Adresse postale : Aucune Logo de l'organisme :</p>  <p>Site internet : http://lafratriedesglaneurssolidaire.over-blog.com/ Médias sociaux de l'organisme : Facebook Nombre de salariés : 0 Nombre de bénévoles : 30 Nombre d'adhérents : 0</p>

1) ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

A la suite de plusieurs expériences positives de freeganisme au sein de différentes associations et collectifs, Charles Elbach décide de fonder le collectif de la fratrie des glaneurs solidaire à Grenoble. Le freeganisme est un mode de vie alternatif qui consiste à consommer principalement ce qui est gratuit, à créer des réseaux d'entraide qui facilitent ce choix afin de dénoncer le gaspillage alimentaire et la pollution générées par les déchets.

2) OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif principal du collectif est de récupérer, collecter les invendus des magasins et des grandes surfaces de toute l'agglomération grenobloise afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et de partager et de redistribuer entre tous les sympathisants du collectif. L'initiative se veut solidaire et ouverte au maximum de personnes, elle vise tout public sans conditions. Les buts recherchés sont l'entraide, le partage, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le renforcement du lien social.

3) ACTIONS MISES EN ŒUVRE

- Le recrutement de sympathisants et un processus d'informations sur cette pratique. Cela passe notamment par internet et les réseaux sociaux ainsi que par la participation à des

forums, journées spécifiques, festivals etc. en y tenant un stand d'information (Participation à la journée Anti-gaspi, fête du campus, Alternativa)

- Organisation de réunions et de sessions de "gleanage" tous les mardis soir afin de récupérer les invendus dans les poubelles des magasins. Puis réunion collective pour partager la nourriture
- Rapprochement auprès de gérants de magasins afin de leur proposer des conventions pour récupérer directement les invendus et produits dont la DLC est dépassée.

4) RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

- De plus en plus de membres actifs ; aujourd'hui cela concerne une trentaine de personnes très hétéroclite et qui s'affirment très satisfait par l'initiative notamment en termes d'accès à l'alimentation et sur l'entraide qui existe au sein du collectif (partage de savoirs, aide matérielle, affective etc.)
- Le programme s'étend sur toute l'agglomération de Grenoble

5) ORIGINALITE DU PROGRAMME

Ce programme est original car il s'agit d'une "autolimitation de la consommation" qui se base sur une "éthique anti-consomérisme de la nourriture" venant spontanément de la société civile. De plus ce collectif est complètement autogéré par ces membres et s'inscrit en dehors de toutes actions gouvernementales et va même jusqu'à promouvoir la désobéissance civile pacifique comme levier de changement de la société.

6) PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Aucun partenariats institutionnels ou économique n'a été mis en place et sont même refusés. Les seuls partenariats envisagés sont des partenariat informels "opérationnels" avec d'autre organisations du même type comme l'association "la tente des glaneurs", le "forum des freegan" ou bien la pépinière "Cap BERRIAT" qui leur ont prêté notamment à titre gratuit leur cuisine.

En revanche les partenariats avec les magasins sont très recherchés mais difficile à obtenir.

7) RETOUR D'EXPERIENCE

Dificultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme

La difficulté principale est juridique et réside dans les contraintes légales liées à leurs activités :

- Certaines poubelles de magasins se trouvent dans des locaux et donc sur une propriété privée
- Les problèmes de responsabilités et la difficulté de faire signer des conventions aux magasins
- Les problèmes liés aux représentations négatives accolées à ces pratiques de gleanage et freeganisme
- La concurrence avec les banques alimentaires et autres associations considérées comme "plus légitime"
- le manque de moyens techniques notamment un local et des voitures

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles

Le collectif a développé sa stratégie de communication, sa visibilité et sa légitimité en participant à des évènements locaux dédiés :

- La journée "Anti-gaspi" organisée par la Métropole
- La journée porte ouverte du service local de solidarité du conseil général
- La fête du Campus de st Martin d'Hère
- Tenue d'un stand à la salle Laussy à Gières lors d'une soirée échange autour du film "Tout s'accélère" co-organisé par Colibris 38 et le service culturel de la Mairie de la ville de Gières.

Améliorations futures possibles

Le collectif est à l'initiative d'une nouvelle association "Mousquefriches" (statuts déclarés en septembre 2016) afin de pouvoir l'intégrer et ainsi faciliter certaines tâches et notamment la signature de conventions avec les magasins. L'association souhaite élargir son champ d'action et proposer d'autres alternatives concernant l'écologie, la politique et la cohésion sociale.

La mise à disposition gratuite d'un local est également recherchée.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme

Conseil : accepter les politiques d'appui à ces initiatives

La Bonne Pioche

RESUME La Bonne Pioche est née d'une envie commune de créer une épicerie entière sans emballage. Proposant des produits locaux tels que les légumes, les fruits en passant par les pâtes jusqu'aux produits d'entretiens. La Bonne Pioche se veut également être un lieu de rencontre et de convivialité au cœur de Grenoble pour une consommation et une alimentation plus responsable.

Avis du Comité de lecture de RESOLIS

Date de lecture de la fiche:/2016

Commentaires :

MOTS CLES

Opérateur(s) :
Bénéficiaires :
Domaine(s) :

Pays :
Région :
Envergure du programme :

AUTEUR(S)

Nom : Decugis
Prénom : Melissa
Fonction : Etudiante SciencePo
Grenoble, Master Direction de
projets culturels
Adresse e-mail:
melissa.decugis@etu-iepg.fr

PROGRAMME

Date de démarrage :
2013

Lieu de réalisation :
Grenoble

Budget : 110 000€

Origine et spécificités du
financement : Prêts
bancaires, apports des
associés, subvention de
la Métropole de
Grenoble

ORGANISME

Nom : La Bonne Pioche
Adresse postale : 2, rue Condillac 38000
Grenoble

Logo de l'organisme :



Site internet :
<http://www.labonnepiochegrenoble.com/>

Médias sociaux de l'organisme :

Nombre de salariés : 2
Nombre de bénévoles : aucun (entreprise)
Nombre d'adhérents : aucun (entreprise)

1) ORIGINE ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Après une lecture de « Zéro déchets » de Béa Johnson en 2013 et d'une prise de conscience personnelle vis-à-vis de la réduction des déchets dans notre société, Bertile accompagné de son amie Céline se sont données comme objectif d'ouvrir un magasin offrant des produits de la région Rhône-Alpes, le tout sans emballages. Il a fallu quelques années de réflexion, de nombreux voyages en Europe pour découvrir des porteurs de projets comme celui-ci pour que La Bonne Pioche puisse voir le jour.

2) OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif est d'abord de proposer des produits sans emballages accessibles à tous afin de réduire la part des déchets ménagers par habitants (actuellement nous sommes à 350kg de déchets/an). Favoriser une consommation plus responsable en luttant contre le gaspillage alimentaire en offrant des produits de qualité sains et locaux. Et enfin, La Bonne Pioche souhaite également recréer du lien social entre les habitants de la ville de Grenoble en offrant un espace convivial, chaleureux, où l'on puisse partager, discuter et échanger.

3) ACTIONS MISES EN ŒUVRE

L'objectif final étant la création de l'épicerie, les premières actions ont été de lever des fonds. Premièrement par l'intermédiaire de la plateforme KissKissBankBank (financement éco-citoyen) puis par des prêts bancaires et enfin des financements solidaires auprès de l'association GAIA (Grenoble Alpes Initiative Active) et de la métropole de Grenoble. Il a ensuite fallu trouver le local, les producteurs de la région et bien sur être réactif en termes de communication et de visibilité via les réseaux sociaux, les journaux et la radio. Une fois l'épicerie fonctionnelle, la partie animation de la boutique a été à l'ordre du jour (aménagement d'un espace café convivial et une future organisation d'évènements tels que des conférences et des ateliers de fabrication).

4) RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Aujourd'hui c'est environ une centaine de clients par semaine et deux-cents le weekend qui défilent à la Bonne Pioche. Les retours sont très positifs notamment sur la qualité des produits locaux. L'ambiance de l'épicerie est également appréciée des clients qui restent souvent le temps d'un café ce qui participe fortement à la cohésion sociale. La population initialement visée s'est largement diversifiée avec beaucoup d'étudiants aujourd'hui mais également de jeunes familles avec enfants pour le côté ludique de l'épicerie. L'épicerie devrait prochainement être labélisée « Grenoble Ville de demain » en plus d'être la 100ème SCOP de Grenoble.

5) ORIGINALITE DU PROGRAMME

L'originalité tient au fait d'offrir pour la première fois en région grenobloise un magasin 100% sans emballages de produits locaux. De plus la combinaison d'objectifs de consommation responsable qui favoriserait l'économie locale est additionnée à la création d'un véritable lieu de vie. La création d'un espace convivial associé aux différents événements qui vont être proposés tels que des conférences, des ateliers « création de produits d'entretiens », d'évènements éducatifs sont les véritables points fort de La Bonne Pioche et en font pour cela un lieu attractif.

6) PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Des partenariats sont réalisés au niveau local avec :

- Les producteurs : Relations qui se concrétisent au fur et à mesure de l'avancée du projet
- Partenaire de l'INP (Institut polytechnique de Grenoble) : Mise-en-place de paniers que les étudiants viennent directement chercher à la boutique
- Partenariat financier : Métropole de Grenoble, GAIA, Crédit coopératif, Union régional des SCOP.

7) RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme

Les principaux freins au développement de l'activité se sont montrés en amont du projet

- Frein financier : Fonds qui mettent du temps à se débloquer, il y a donc un impact sur l'approvisionnement du magasin.
- Frein technique : Épuisement des produits locaux, le magasin paraît parfois vide donc La Bonne Pioche doit chercher d'autres produits parfois à l'extérieur de la région ce qui rentre en contradiction avec son principe de circuit-court.
- Frein administratif : Complexité administrative dans les démarches et la gestion de l'entreprise.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles

- Recours à un comptable car impossibilité de tout gérer à deux notamment dans un domaine qui ne relève pas de nos compétences.
- Spécialisation des tâches : Céline pour l'administratif et Bertile sur la relation avec les fournisseurs.
- Approvisionnement moins régulier qu'au début : moins de logistique.

Améliorations futures possibles

- Partenariat plus fréquent entre l'entreprise et les universités pour diversifier les activités (lancement de paniers pour les étudiants).
- Amélioration et agrandissement des lieux de convivialités.
- Organisation de conférences et « ateliers fabrication » à venir.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme

Facteurs de réussite :

- Bonne visibilité sur les réseaux sociaux et via les médias
- Complémentarité de l'équipe : en termes de compétence, de volonté et d'imagination.
- Relation extérieure : forte implication en amont dans d'autres projets permettant une visibilité et un réseau important.

Idée de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme

Travail sur la relation à l'alimentation et au packaging.

Le printemps de la Mixture

RESUME : *Créer un espace de dialogue entre étudiants, milieux culturels et producteurs locaux, tel est le but du festival Le printemps de la Mixture. L'alimentation est un sujet qui nous concerne tous, quel que soit notre milieu.*

Avis du Comité de lecture de RESOLIS

Date de lecture de la fiche:/2016

Commentaires :

MOTS CLES

Opérateur(s) : association

Bénéficiaires : étudiants, populations urbaines et rurales

Domaine(s) : alimentation

Pays : France

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Envergure du programme : Locale

AUTEUR(S)

Nom : CHARLOT
Prénom : Garance
Fonction:
Etudiante à l'IEP de Grenoble
Adresse email:
garance.charlot@etu-iepg.fr

PROGRAMME

Date de démarrage : 2016

Lieu de réalisation : Grenoble et alentours
Budget : 40 000€

Origine et spécificités du financement :
Subventions des universités à hauteur de 6000€, salariés en contrat aidé, autofinancement

ORGANISME

Nom : La Mixture
Adresse postale : 5 rue Georges Jacquet, 38000 Grenoble
Logo de l'organisme :



Site internet : <http://lamixture.org/>

Médias sociaux de l'organisme :
<https://www.facebook.com/assoc.lamixture/>

Nombre de salariés : 6

Nombre de bénévoles : 32

1) ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

La Mixture part de deux constats : D'une part, dans la plupart des domaines d'activité, y compris dans les actions culturelles, les problématiques de l'écologie et de l'alimentation sont mises au second plan. Or, la culture qui permet de développer l'esprit, ne devrait pas être dissociée d'une bonne alimentation qui, elle, est synonyme de santé. D'autre part, avec le développement d'une agriculture industrielle, nombreux sont les consommateurs qui ignorent qui se cache derrière ce qu'ils mangent. Il convient donc de les rapprocher des producteurs.

2) OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le festival Le printemps de La Mixture, association qui se dit « agriculturelle », cherche à faire le lien entre milieux étudiant, culturel et agricole. Il a pour objectifs de :

- Promouvoir les circuits courts dans l'alimentation
- Sensibiliser aux questions de santé publique et à l'importance d'une bonne alimentation
- Organiser des événements culturels chez les producteurs locaux
- Sensibiliser la population à l'idée de prix libre et développer un nouveau rapport à l'argent
- Faire connaître l'association La Mixture et développer son action sur toute l'année

3) ACTIONS MISES EN ŒUVRE

- Mise en place d'un marché paysan sur le campus de Saint Martin d'Hères avec une quinzaine de producteurs locaux
- Organisation d'une conférence-débat sur les modes de production agricole, conférence gesticulée sur l'eau et les toilettes, atelier d'éducation populaire
- Journées animées à la ferme du Maquis, à la ferme de Sainte Luce et à la brasserie du val d'Ainan avec concerts et spectacles
- Alternance entre actions à prix libre et à prix imposé

4) RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Certaines actions ont été marquées par une forte affluence : 550 personnes pour la soirée concert sur le campus, 300 pour la journée à la ferme du Maquis. D'autres n'atteignent pas les chiffres attendus par La Mixture : 200 personnes à la ferme de Sainte Luce par exemple. La participation aux activités culturelles est globalement satisfaisante ; les différentes actions ont souvent permis une découverte des lieux de production. Les retours sont plutôt positifs, surtout en ce qui concerne le marché paysan et la journée à La Dauphine. Le festival a donné de la visibilité à La Mixture et fait de la communication pour ses producteurs partenaires. Le Crous de Grenoble veut s'inspirer de cet événement pour organiser une semaine thématique autour de l'alimentation (les jeunes en service civique étant en charge de ce projet).

5) ORIGINALITE DU PROGRAMME

L'originalité du programme réside dans :

- La volonté de relier différents milieux (étudiants, agriculteurs...) et de ne pas rester dans un entre soi
- La volonté d'associer deux démarches : emmener la population vers les producteurs et inversement
- L'organisation d'événements culturels dans des fermes

6) PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

La Mixture a travaillé pour ce projet avec de nombreux partenaires dont des producteurs (fermes et brasserie), l'association Mix'arts (avec laquelle elle partage son équipe), la Confédération paysanne (organisation professionnelle qui valorise les circuits courts, et soutient les petits producteurs), Eve ainsi que La Bobine, L'Entrepôt du spectacle ou encore Retour de scène (pour des questions matérielles). L'UGA est à ce jour son unique partenaire financier.

7) RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme

Les conditions climatiques, non favorables, ont constitué un obstacle à l'organisation d'animations en extérieur. Le manque de communication, notamment sur le marché paysan, a également marqué la première édition du festival. La Mixture a par ailleurs rencontré des problèmes de financement, dus notamment au décalage entre la phase de réalisation du projet et le versement des subventions.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles

La Mixture envisage, pour l'année prochaine, de repousser le festival au mois de mai voire juin pour de meilleures conditions météo. L'association, qui cherche à être le plus possible autonome financièrement, souhaite développer sa communication autour de l'évènement : trouver un nom plus accrocheur et un logo, établir un partenariat avec l'Université, développer son réseau de diffusion etc.

Améliorations futures possibles

Les prochaines éditions du festival devraient prendre la forme suivante : 3 jours dans une seule ferme (autre que celles qui ont accueilli l'événement en 2016) avec une thématique différente chaque année. Cette nouvelle formule permettrait de ne pas trop éparpiller les actions du programme et de recentrer ce dernier.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme

La participation d'un grand nombre d'acteurs de différents types (spectateurs, bénévoles mais aussi travailleurs rémunérés) à ce projet et leur mobilisation, ainsi que le développement de partenariats, est synonyme de réussite pour La Mixture. L'originalité du programme, qui réside dans l'idée de relier la question de l'alimentation à d'autres problématiques préoccupant la population semble constituer le principal facteur de réussite du programme.

L'Elefan

RESUME : Prendre le meilleur des supermarchés et délaisser les inconvénients : c'est le cœur du projet de L'Eléfan, supermarché collaboratif, écologique et convivial à Grenoble.

Avis du Comité de lecture de RESOLIS

Date de lecture de la fiche: .../../2014

Commentaires :

MOTS CLES

Opérateur(s) : Association
 Bénéficiaires : Universel (adhérents à l'association)
 Domaine(s) : Alimentation

Pays : France
 Région : Auvergne-Rhône-Alpes
 Envergure du programme :

AUTEUR(S)	PROGRAMME	ORGANISME
<p>Nom : CHARLOT Prénom : Garance Fonction: Etudiante à l'IEP de Grenoble Adresse email: garance.charlot@etu-iepg.fr</p>	<p>Date de démarrage : 2016 Lieu de réalisation : Grenoble Budget : NC Origine et spécificités du financement : -Adhésions -Demandes de subventions publiques pour le développement du programme (à venir) -A terme : autofinancement</p>	<p>Nom : L'Elefan Adresse postale (provisoire) : Rue George Jacquet Logo de l'organisme :</p>  <p><i>L'éléfan</i></p> <p>Site internet : http://www.lelefandegrenoble.org Médias sociaux de l'organisme : https://www.facebook.com/lelefandegrenoble/ Nombre de salariés : 0 aujourd'hui, 3 à 5 à l'avenir (estimation) Nombre d'adhérents : 200 aujourd'hui, objectif de 1200</p>

1) ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Le projet de l'Elefan suit une dynamique déjà bien ancrée aux Etats Unis et qui commence seulement à se développer en France. Il s'agit de révolutionner le concept de supermarché, présentant à ce jour bien trop d'externalités négatives. La valeur marchande devrait ainsi laisser place à des valeurs plus humaines telles que la collaboration, la convivialité et le respect de l'environnement. Il convient d'imaginer un supermarché idéal, à la fois abordable, éthique, qualitatif et joyeux.

2) OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'Elefan est une coopérative alimentaire participative qui a pour objet de sélectionner et d'organiser la vente de produits du quotidien (produits alimentaires, d'entretien, d'hygiène, etc.). Ses objectifs sont les suivants :

- Donner la priorité aux producteurs locaux respectant l'environnement et les normes sanitaires
- Rechercher un prix juste, tant pour les producteurs que pour les adhérent(e)s
- Privilégier les qualités gustatives et nutritionnelles
- Etre accessible à tous et à toutes et répondre aux besoins et choix alimentaires de chacun(e).

3) ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Fiche OBSERVATOIRE

Pour parvenir à ces objectifs, l'Elefan prévoit de mettre en œuvre les actions suivantes :

- Etablissement de contrats avec des producteurs locaux (si possible à moins de 40 km)
- Mise en place d'un système où l'adhérent est à la fois bénévole et client (avec bénévolat pour 80% du temps de travail), marge linéaire de 20% sur les produits et paiement rapide des producteurs
- Production d'information sur les produits de manière à attester de leur qualité
- Adhésion à prix libre, établissement de rapports horizontaux entre les adhérents (tirés au sort par ex. pour intégrer le conseil d'administration), consultation des adhérents pour le choix des produits.

4) RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter avec en moyenne 20 adhésions par mois au début du projet et environ 50 à compter de septembre 2015. En octobre 2016, six mois après le début du projet, l'association compte déjà dans les 200 adhérents. C'est une population relativement aisée et déjà sensible aux questions écologiques (« bobos ») qui se mobilise aujourd'hui. Les retours sont en général très positifs. Il y a un réel engouement, une envie de prendre part au projet et de faire des propositions. Plusieurs projets de ce type sont actuellement en cours en Europe (à des stades plus ou moins avancés) dont 18 en France.

5) ORIGINALITE DU PROGRAMME

L'Elefan est un supermarché à but non lucratif défendant des valeurs non marchandes : responsabilité et convivialité, égalité et horizontalité, confiance et transparence, respect... Par ailleurs, le projet de l'association est participatif. En effet, le supermarché ne sera ouvert qu'aux adhérents, qui s'engageront à la fois à respecter les valeurs de l'Elefan et à travailler bénévolement trois heures par mois au fonctionnement du magasin (mise en rayon, réception, commandes et caisses).

6) PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

L'Elefan est actuellement en pleine recherche de partenariats (à développer). La Ville de Grenoble et La Métro apportent au projet un soutien moral qui devrait prochainement se transformer en aide matérielle et financière. SOS Pizza et le MIN de Grenoble soutiennent l'Elefan par leur communication. Une quinzaine de producteurs est aussi partenaire. L'Elefan et La Bonne Pioche souhaitent travailler ensemble, notamment en ce qui concerne les contrats avec les producteurs et l'acheminement des produits

7) RETOUR D'EXPERIENCE**Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme**

L'Elefan a besoin de se structurer. Les principaux obstacles que l'association rencontre sont d'ordre fonctionnel. L'absence de local propre à l'Elefan ne facilite pas l'organisation de différentes réunions. L'Elefan manque également de matériel, notamment informatique. Le développement du projet prend beaucoup de temps et nécessite un travail conséquent, raison pour laquelle ses principaux acteurs sont souvent débordés.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles

L'association recherche impérativement un local, sans quoi elle ne pourrait développer son activité comme elle l'entend. L'engagement de nouveaux bénévoles devrait véritablement permettre d'impulser le projet de l'Elefan et de répartir plus équitablement le travail au sein de l'association.

Améliorations futures possibles

Pour améliorer le programme, il convient de faire adhérer plus de monde. La communication joue donc un rôle majeur. L'Elefan a besoin de se faire connaître et donc de participer à des festivals, d'organiser des projections etc. L'association doit consolider son réseau et développer de nouveaux partenariats (notamment avec des producteurs locaux et acteurs de terrain). Elle cherche par ailleurs à élargir sa cible et à convaincre les populations issues des quartiers populaires de l'intérêt du projet.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme

Fiche OBSERVATOIRE

L'image très négative qui est associée à la grande distribution explique l'engouement partagé pour la construction d'une nouvelle forme de supermarché. Les réunions d'information jouent un rôle crucial dans l'adhésion de la population (beaucoup plus que le site internet). C'est pourquoi l'Elefan prévoit d'en organiser au moins jusqu'à l'ouverture du supermarché. Les personnes qui rejoignent l'association le font généralement dans l'optique de pouvoir manger mieux et moins cher.

Skatepark et Forêt Comestible

RESUME : Aménager le parc des berges de l'Isère en créant un nouveau lieu innovant et durable dans le temps. Le but est de faire sortir de terre un parcours ludique et ouvert à tous, au cœur d'un espace alliant zone de détente, agriculture urbaine et sport de glisse.

Avis du Comité de lecture de RESOLIS

Date de lecture de la fiche: .../2016

Commentaires :

MOTS CLES

Opérateur(s) :

Bénéficiaires :

Domaine(s) :

Pays : France

Région : Auvergne Rhône-Alpes

Envergure du programme : Locale

AUTEUR(S)

Nom : Boudaud
Prénom : Thibaut
Fonction: Etudiant IEPG
Adresse email:
tboudaud@gmail.com

PROGRAMME

Date de démarrage : 2015

Lieu de réalisation : Parc des Berges de l'Isère, Grenoble
Budget : 400 000€

Origine et spécificités du financement : Budget participatif ville de Grenoble

ORGANISME

Nom : Association du Skatepark de Grenoble
Adresse postale : 2 rue Gustave Flaubert, 38100 Grenoble.
Logo de l'organisme :

Site internet :
www.skatepargrenoble.fr
Médias sociaux de l'organisme :

Nombre de salariés : 6
Nombre de bénévoles : 20
Nombre d'adhérents : 1000

1) ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

L'idée est venue en 2015, c'était 2 potes qui se sont motivés à présenter un projet pour le premier budget participatif de la ville de Grenoble. Le projet a été sélectionné, soumis au vote, et ils se sont lancés en campagne. Ils sont arrivés 2°. Le projet a ensuite été repris cette année par l'association Skatepark de Grenoble, afin d'apporter un support de communication.

2) OBJECTIFS DU PROGRAMME

Avoir un endroit qui paraissait sain, sans visuellement avoir de voiture. Être dans une sorte de microcosme, pouvoir y manger des fruits, faire du skate, et se poser en famille. La plupart du temps quand on construit un skatepark dans une commune c'est toujours la même chose, toujours le même format. Il y a un espace vide, donc souvent en friche, et il est transformé en skatepark. Il y a alors entre 500 et 1000 m² de béton et l'écosystème de l'endroit est pourri d'un coup. Jamais plus rien ne poussera. Donc c'était un peu aller contre cette idée.

3) ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Participation au budget participatif de la ville de Grenoble 2 années de suite, afin de terminer premier du vote, et utiliser une enveloppe de 400 000€ allouée au projet, puis le construire. Mise en place de partenariats avec d'autres associations dont Biocop.

4) RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Pas de résultat, car projet non-retenu dans le cadre du budget participatif. Mais projet en cours de faire un skatepark devant les locaux de la Bifurk, entre 2 terrains de basket. Mise en place d'un crowdfunding de 3000€ pour faire un skatepark intéressant, et planter un arbre au milieu.

5) ORIGINALITE DU PROGRAMME

Lier le skate et les fruits. Faire que les évacuations d'eau alimentent une mare, et que cette mare fasse une nappe d'eau pour nourrir les arbres. L'idée c'était de faire un truc sympa à skater, mais avec un minimum de béton. Faire un mix de béton et de troncs d'arbres de bois par exemple pour faire les structures. Essayer de faire quelque chose d'original.

6) PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

La ville de Grenoble via le budget participatif. Biocop était sur le coup. Ils souhaitaient faire des connexions avec des agriculteurs locaux pour les arbres. Ils auraient aussi amené régulièrement des fruits qu'ils n'auraient pas pu vendre en magasin sur le spot.

7) RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme

Les votes, et les moyens mis en œuvre par la mairie. Investissement de 400€ pour imprimer des affiches et des tracts. La mairie donne 100 flyers et 20 affiches.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles

Impression de 8000 flyers, et 500 affiches, donc un coût pour l'association. Plus les moyens humains mis en œuvre pour poser les affiches et distribuer les flyers dans toute la ville de Grenoble avant et pendant la semaine de vote.

Améliorations futures possibles

Ne plus passer par le budget participatif. C'est une source d'investissement beaucoup trop grosse pour une association. Ils devraient plutôt mettre l'argent pour arriver à former les employés d'association de Grenoble pour qu'ils arrivent à être indépendant, et plus dépendant des subventions.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme

Généraliser le système de budget participatif.

Idée de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme

Recherche à faire autour du budget participatif. Apprendre à lier l'alimentation responsable et durable à ce genre de projets.

ANNEXE 4

"Forum nos déchets demain" organisé par la
Métropole de Grenoble.

ANNEXE 5

Rétroplanning.